



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question orale n° 1035

Texte de la question

M. Christophe Cavard interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation du centre hospitalier du mas Careiron d'Uzès dans le Gard. Ce centre hospitalier connaît une situation de crise depuis maintenant plus de deux ans. Le dialogue social est actuellement rompu entre la direction de l'hôpital et les salariés et il y a urgence à mettre en place les moyens d'une sortie de crise. En 2014, l'établissement prévoyait un déficit en fin d'exercice budgétaire estimé à 750 000 euros pour un budget de 35,9 millions d'euros. Ce déficit intervient alors que l'établissement a connu deux reprises de crédits en 2013 et en 2014 pour un total de 474 000 euros dans le cadre du dispositif de modulation de la DAF. Gérant ce dossier en tant que parlementaire, il a pris contact avec l'ARS qui l'a reçu avec une délégation de l'hôpital (élus, direction, salariés). Confiant suite à ces différentes démarches, dont la rencontre avec le cabinet de la ministre le 5 novembre 2014, pour trouver une solution de déblocage dans une négociation entre des efforts concernant les acquis du personnel et un réaménagement de la dette, il constate malheureusement une nouvelle dégradation de la situation en ce début d'année. On peut parler d'un véritable blocage du dialogue de la part de la direction qui ne semble pas en capacité de sortir de cette situation de crise. Alors que cette semaine l'Assemblée nationale entame les discussions autour de la loi sur le dialogue social, la situation de l'hôpital du mas Careiron se pose comme un contre-exemple. Il souhaiterait qu'elle puisse intervenir directement sur ce dossier, soit en envisageant un changement de direction, soit *a minima* en nommant un médiateur permettant de trouver des solutions de compromis.

Texte de la réponse

SITUATION DU CENTRE HOSPITALIER DU MAS CAREIRON À UZÈS

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Cavard, pour exposer sa question, n° 1035, relative à la situation du centre hospitalier du mas Careiron à Uzès.

M. Christophe Cavard. Madame la secrétaire d'État, le centre hospitalier Mas Careiron, hôpital psychiatrique à Uzès, connaît une situation de crise depuis maintenant plus de deux ans. Le dialogue social est actuellement rompu entre la direction de l'hôpital et les salariés. Il est urgent de mettre en place les moyens d'une sortie de crise. En 2014, l'établissement prévoyait un déficit en fin d'exercice budgétaire d'environ 750 000 euros pour un budget de 35,9 millions d'euros alors que l'Agence régionale de santé a prévu deux reprises de crédits en 2013 et en 2014 pour un montant total de 474 000 euros dans le cadre du dispositif de modulation de la dotation annuelle de financement.

En qualité de parlementaire, j'ai pris contact avec l'ARS qui m'a reçu, accompagné d'une délégation de l'hôpital. Les démarches entreprises, dont la rencontre avec des membres du cabinet de Mme la ministre Marisol Touraine le 5 novembre 2014, visant à trouver une solution de déblocage des négociations entre efforts en faveur des acquis du personnel et réaménagement de la dette, m'ont laissé confiant. Mais je constate malheureusement une nouvelle dégradation de la situation en ce début d'année. On peut parler d'un véritable

blocage du dialogue de la part de la direction qui ne semble pas en mesure de sortir de la situation de crise. Alors que nous entamons cette semaine en commission la discussion du projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi, la situation de l'hôpital du Mas Careiron fait figure de contre-exemple. Je souhaite que Mme la ministre intervienne directement afin de mettre en place une médiation visant à trouver une issue équilibrée au conflit social.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Mme Ségolène Neuville, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.* Comme vous l'avez indiqué, monsieur le député, Mme la ministre Marisol Touraine est très attentive à la situation du centre hospitalier du Mas Careiron d'Uzès. La situation est également suivie de très près par l'ARS depuis plusieurs mois. Le directeur nommé en juillet dernier a trouvé un établissement en situation de crise, cumulant un déficit très préoccupant et un régime de gestion du temps de travail qu'il a souhaité revoir afin de maintenir une présence optimale des soignants auprès des patients. Par-delà le rétablissement des équilibres financiers, le directeur souhaite rendre à l'établissement toute sa place dans le dispositif de santé mentale du Gard en concertation avec l'ensemble des établissements composant la communauté hospitalière du territoire. Il bénéficie pour ce faire du soutien de la communauté médicale et de l'ARS.

La direction générale de l'ARS de Languedoc-Roussillon est intervenue afin de trouver des solutions visant à rétablir un climat de concertation et de respect mutuel entre la direction et les représentants du personnel. En vue d'aider le directeur à trouver avec les partenaires sociaux de nouvelles modalités de gestion du temps de travail dans le respect du cadre réglementaire des 35 heures, l'ARS a chargé deux de ses cadres d'accompagner la reprise du dialogue. Le blocage des instances a alors été levé et des solutions ont été proposées aux partenaires sociaux. Mme la ministre continuera à suivre attentivement l'évolution de la situation de l'établissement afin que l'hôpital du Mas Careiron, auquel je vous sais très attaché personnellement, monsieur le député, envisage sereinement l'avenir.

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Cavard.

M. Christophe Cavard. Je vous remercie de votre réponse, madame la secrétaire d'État. Je ne doute pas de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, en particulier du suivi assuré par les services de l'État, tant au niveau régional qu'au niveau des ministères. Je rappelle que ce suivi a lieu à un moment un peu particulier, où la psychiatrie fait l'objet d'un débat beaucoup plus large. Cet hôpital, comme d'ailleurs celui de Saint-Alban, s'il fallait citer un hôpital exemplaire, peut mener sa propre réflexion à ce sujet. Je suis donc très heureux d'entendre vos propos, dont j'espère qu'ils trouveront une traduction sur le terrain, afin que nous puissions trouver ensemble les solutions permettant à cet hôpital de retrouver l'exemplarité qui fut la sienne.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Cavard](#)

Circonscription : Gard (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1035

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3472

Réponse publiée au JO le : [20 mai 2015](#), page 4608

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mai 2015](#)